

INFOLIVE – ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

15

Le 23 août 2011

Provence – Alpes – Côte d'Azur

Cochenille noire

La ponte se termine dans les zones tardives.

Préconisations :

Rappel : en altitude, traiter **uniquement** les foyers ou les arbres formellement identifiés avec un produit à base de fénoxycarbe. Utiliser Insegar ou Précision, à la dose de 40 g/hl.

Le traitement éventuel doit être réalisé dès l'apparition de larves de deuxième stade, plus facilement visibles et moins mobiles que les larves de premier stade.

Il est possible de mélanger le fénoxycarbe avec un produit curatif contre la mouche (diméthoate, thiaclopride, lambda-cyhalothrine).

Mouche de l'olive

Le niveau de piégeage est encore élevé sur toutes les zones de production. Les dégâts sont variables selon la variété et la situation géographique et environnementale du verger, mais peuvent atteindre déjà 30% d'olives avec des trous de sortie.

Secteurs d'altitude

Production	Conduite	< 150 m		150 - 300 m		300 - 450 m		> 450 m	
Olives vertes de table précoces	raisonnée	>>	++	>	++	=	+	=	+
	biologique	>>	++	>	++	=	++	=	+
Olives noires de table et olives vertes tardives	raisonnée	>>	++	>	++	=	+	=	+
	biologique	>>	++	>>	++	=	++	=	+
Olives à huile	raisonnée	>>	+	>	+	=	+	=	+
	biologique	>>	++	>>	+	=	+	=	+

Evolution piégeage

0

rien

Risque ou dégâts

0

nul

= stable

> en augmentation

+

faible

>> forte augmentation

++

moyen

< en diminution

+++

important

Cependant, les conditions climatiques actuelles, chaudes et sèches, ne favorisent pas la ponte et le développement des larves. Les derniers vols ont été peu individualisés et l'augmentation du piégeage avec l'arrivée d'un nouveau vol fait craindre une forte attaque dès que les conditions redeviendront favorables. **Soyez vigilants : il est primordial de surveiller dans chaque verger la progression des attaques et d'intervenir au coup par coup.**

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1

☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org




Le facteur variétal est très important, on note des niveaux d'attaque très supérieurs sur les variétés réputées sensibles, comme le Bouteillan.

Préconisations :

Pour tous les vergers :

- **Production biologique, toutes variétés confondues :**

Protection biologique utilisant le Syneïs appât : attendre le prochain bulletin, que les conditions climatiques soient optimales pour le produit.

 **rappel** : vu la population de mouches déjà très importante, il est compliqué de maintenir une stratégie uniquement avec l'utilisation du Syneïs appât. En effet, dans la plupart des cas, les quatre applications réglementaires de ce produit ont déjà été effectuées. Il est donc recommandé d'utiliser en complément des applications d'argiles.


Il y a une réglementation spécifique sur le Syneïs appât car il est toxique pour les abeilles et les hyménoptères.

Protection biologique avec des applications d'argiles : attendre le prochain bulletin, en surveillant l'aspect de la couverture.

Il est également conseillé d'utiliser du Syneïs appât dans cette stratégie, si le vent gêne la pulvérisation et pour limiter les frais de protection.


- **Production raisonnée, toutes variétés confondues :**

Protection raisonnée avec l'emploi de produits préventifs : le traitement a du être appliqué la semaine dernière. S'il n'a pas été fait, attendre une baisse des températures pour optimiser l'efficacité des produits. La surveillance du développement de larves dans les olives est indispensable pour intervenir éventuellement avec un produit curatif au prochain vol.

 **respecter le nombre d'applications maximum**

Protection raisonnée avec utilisation de produits curatifs uniquement :

- **Olives de table vertes** : si le piégeage augmente dans votre parcelle, appliquer un traitement en fin de semaine.

 **respecter le délai avant récolte des produits : lambda-cyhalothrine 7 jours, thiachlopride 14 jours.**

 **il n'est plus possible d'utiliser le diméthoate sur les olives vertes de table (délai avant récolte expiré).**

- **Olives de table noires** : attendre le prochain bulletin, les fortes chaleurs gênent la ponte.
- **Olives à huile** : attendre le prochain bulletin, les fortes chaleurs gênent la ponte et les larves meurent.

Produits autorisés sur mouche de l'olive : voir le tableau sur Infolive n°10

Rappel : Ne pas traiter si les températures sont élevées (> à 30°C en fin de journée)
Positionner les produits préventifs en début de vol (augmentation du piégeage)
Positionner les produits curatifs au milieu du vol (diminution des captures du piège)

Tous les résultats de piégeage de la mouche sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod/>

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



Œil de paon

A l'heure où nous publions ce bulletin, des pluies sont annoncées pour vendredi matin (26 août), mais les températures seront trop élevées pour provoquer une contamination, sauf peut-être sur l'extrême est des départements du Vaucluse ou des Bouches du Rhône.

Préconisations :

Ne pas traiter, sauf pour les zones limitrophes du Gard, si le dernier traitement a plus d'un mois ou a été lessivé, et sur des variétés sensibles uniquement (taux de feuilles avec des taches > 15%). Alternier les spécialités sauf en agriculture biologique où seul le cuivre est autorisé.



respecter la dose maximale autorisée : 6 kg de cuivre métal / ha / an

Mélanges : rappel : le cuproxyde Macc 50 est classé toxique et ne peut pas se mélanger avec un insecticide. Les autres cuivres peuvent être mélangés avec des insecticides sauf le Syneïs appât. Le krésoxim-méthyl ne peut pas être mélangé avec le thiaclorpride.

Irrigation

Les besoins en eau de l'olivier au cours des deux dernières semaines ont été compris entre 18 et 22 mm, soit à des niveaux légèrement supérieurs à ceux rencontrés lors des semaines précédentes.

Les précipitations ont fait défaut sur la région. C'est pourquoi, les irrigations sont à poursuivre de manière soutenue, d'autant plus qu'à ce stade de développement de l'olive, les cellules de la pulpe sont en cours de grossissement.

Du 08 août au 21 août. 2011		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes Maritimes	Alpes de Haute Provence
ETP moy. (mm/j)		5,1	5,3	4,5	4,4	5,0	4,4	5,0
ETM en mm/j		1,5	1,6	1,3	1,3	1,5	1,3	1,5
Cumul quinzaine en mm	Besoins en eau	21	22	18	18	21	18	21
	Pluie	0	0	0	0	0	0	0

Source : CIRAME – Données collectées avec le concours de l'Union Européenne (FEADER)

ETP moy : Evapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

ETM : Evapotranspiration réelle sur olivier avec $K_c = 0,25$

Pour rappel, 1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m². Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m²), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les apports d'eau permettront de satisfaire les besoins en eau sans créer de stagnation d'eau ou de percolation. Aussi, selon les secteurs géographiques, les doses d'irrigation par goutte-à-goutte se situent entre :

- 0,9 et 1,1 mm / jour, en cas d'irrigations quotidiennes par le biais de 5 à 6 goutteurs / arbre.
- 0,5 et 0,6 mm / jour, en cas d'irrigations quotidiennes par le biais de 2 goutteurs / arbre.
- 2,3 et 2,8 mm / semaine, en cas d'un seul arrosage hebdomadaire par le biais de 2 goutteurs / arbre.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1

☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



Pour les vergers irrigués par micro-jet, la fréquence des irrigations est à définir pour une évapotranspiration de l'ordre de 1,5 mm / jour, la dose étant calquée sur la capacité de rétention en eau du sol. Exemple : si la dose est fixée à 20 mm d'eau, l'arrosage est déclenché tous les 13 jours en absence de pluies ($20 / 1,5 = 13,3$ j).

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org

